



## La déesse Dexiua du Castellar (Cadenet, Vaucluse). Confrontation des témoignages épigraphiques et des données archéologiques à l'occasion des premières fouilles

### ► To cite this version:

La déesse Dexiua du Castellar (Cadenet, Vaucluse). Confrontation des témoignages épigraphiques et des données archéologiques à l'occasion des premières fouilles. Inscriptions latines de Narbonnaise- 4, épigraphie et informatique, Dec 2008, Aix-en-Provence, France. hal-01412231

**HAL Id: hal-01412231**

**<https://hal.science/hal-01412231>**

Submitted on 9 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La déesse *Dexiua* du Castellar (Cadenet, Vaucluse).

### Confrontation des témoignages épigraphiques et des données archéologiques à l'occasion des premières fouilles

- Sandrine AGUSTA-BOULAROT
- Raphaël GOLOSETTI
- Delphine ISOARDI



#### ▼ Résumé :

Le site du Castellar de Cadenet est connu depuis au moins le XVIII<sup>e</sup> s., par les nombreuses découvertes qu'il a livrées, en particulier des inscriptions gallo-grecques et latines. Le site se distingue toujours aujourd'hui par son rempart. La reprise de fouilles à partir de 2007 sur ce sanctuaire établi sur un ancien oppidum a été l'occasion de reprendre l'étude des découvertes anciennes et de les interroger à la lumière des nouvelles données de terrain et des comparaisons fournies par d'autres sites.

#### ▼ Mots-Clés :

Oppidum, fortification, gallo-grec, Âge du fer, sanctuaire, inscription, épigraphie, ex-votos, hache, sièges.

#### ▼ Abstract :

The site of Castellar (Cadenet, 84) is known at least since the eighteenth century through the discoveries he has delivered, especially the gallo-greek and latin inscriptions. The site still stands today with its fortification. Excavations have begun in 2007: the site is a roman sanctuary established on an ancient oppidum. These excavations were an opportunity to resume the study of older discoveries and question them in the light of new data ground and comparisons provided by other sites.

#### ▼ Keywords :

oppidum, roman sanctuary, fortification, gallo-greek inscriptions, latin inscriptions, epigraphy, Dexivates, plantae pedum.

Le colloque consacré aux inscriptions latines de Narbonnaise, qui s'est tenu à la MMSH d'Aix-en-Provence les 4 et 5 décembre 2008, a été l'occasion d'ouvrir un dossier de réflexion à l'échelle d'un site, dont la documentation est à la fois ancienne et inédite. Ancienne, car le Castellar de Cadenet est connu depuis au moins le XVIII<sup>e</sup> s. par sa documentation épigraphique variée, gallo-grecque et latine. Mais inédite aussi car les premières fouilles officielles n'ont démarré qu'en juin 2007. Si diverses hypothèses ont été échafaudées à partir des seuls documents épigraphiques antiques, désormais des données de terrain sont disponibles, qui fournissent un double éclairage, sur la fonction du site, mais aussi sur le sens à donner à certaines de ces inscriptions et aux termes qu'elles emploient. Ce dossier témoigne de la nécessité d'un regard croisé entre sources épigraphiques et archéologiques, complémentaires, les unes éclairant les autres, les inscriptions devant être considérées comme un objet archéologique provenant d'un contexte, l'archéologie ne pouvant se dispenser des apports de l'épigraphie.

# 1. LE CASTELLAR DE CADENET : PETIT OPPIDUM DU LUBERON, DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER AU HAUT EMPIRE

## 1.1. Cadre physique

L'oppidum du Castellar est un site perché fortifié situé en bordure nord de la Durance, à la limite actuelle des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse (commune de Cadenet, 84). Localisé au sein de l'actuel Pays d'Aigues, au sud du Luberon, c'est un plateau de molasse calcaire dont l'altitude est comprise entre 329 m et 351 m NGF, avec un pendage nord/sud assez léger. Son substrat est une terrasse alluviale de galets de type poudingue de Valensole 1.



Figure 1 :



Photo aérienne (1944) du site du Castellar, Cadenet (84) (aérophotothèque, Centre Camille Jullian-CNRS).

Figure 2 :



Photo aérienne actuelle du site du Castellar, Cadenet (84) (photo IGN).



Durance et des sites alentours, du Luberon jusqu'aux gorges de Meyrargues et à la Sainte-Victoire. Après l'occupation antique, le site n'a pas été réoccupé. À la période contemporaine, il fut cultivé en blé, planté d'amandiers, puis supporta une forêt de très grands chênes (dessouchés après la seconde guerre mondiale). Les principaux vestiges visibles sont la fortification qui enceint le site dans son ensemble, sur 1,2 ha.

## 1.2. Occupation du sol autour du Castellar.

### De la protohistoire à la période romaine

Un rapide aperçu de l'occupation du sol est nécessaire. L'habitat de l'extrême fin de l'âge du Bronze et du début du premier Âge du fer est très mal connu dans le Luberon. Tout au plus peut-on citer, sur la commune de Bonnieux, la découverte de céramiques de cette période dans la Grotte de Saint-Gervais ou grotte de la Croupatière. Pour l'ensemble des découvertes de cette période, la nature des occupations est difficile à caractériser ; et les sites de nature funéraire sont encore plus mal connus que les sites d'habitat.

Comme ailleurs dans le Sud-Est de la France, ce n'est pas avant le courant du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et plus précisément dans le dernier tiers de ce siècle, que se développent les habitats groupés (oppida de Perréal à Saint-Saturnin-lès-Apt, La Gardie à Goult ...). À partir de la fin du VI<sup>e</sup> s., on note de façon claire le regroupement de populations, le développement d'un habitat durable et l'exploitation d'un terroir environnant. C'est souvent le long des axes naturels de communication que ces installations sont localisées (oppidum de Château Sarrazin à Lourmarin, oppida de Saint-Julien à La Bastidonne et des Pécouillons à Pertuis, du Castellar et de La Gardie à Goult).

Mais c'est au deuxième Âge du fer que se développent véritablement les habitats groupés (oppidum de Saint-Julien à la Bastidonne, oppidum des Treize Émines à Villelaure, oppidum de Château Sarrazin à Lourmarin, les sites du Chaos et celui des Confines à Buoux, la Vache d'Or à Viens, l'Aiguille du Rocher à Lioux, le Castellar de Goult, Le Perréal à Saint-Saturnin-lès-Apt, Oppède-le-Vieux ...). Le Castellar de Cadenet fait justement partie de cette mouvance. Évidemment, le perchement n'est qu'un des aspects de l'occupation du sol, le plus voyant et le mieux étudié car à l'écart des modifications apportées par la mise en culture. En outre, l'absence de fouilles récentes, à l'exception de quelques opérations dont celles menées à Viens (par Ph. Boissinot et D. Peyric), ne permet pas de dresser un bon tableau des activités domestiques, économiques et culturelles de ces établissements. Le Castellar de Cadenet est donc une très bonne opportunité d'obtenir des données de fouille pour la connaissance du Luberon.



Pour l'époque romaine, l'inventaire fait apparaître des traces d'exploitations rurales, des nécropoles plus ou moins étendues, avec des mausolées. Entre le I<sup>er</sup> et le VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C., les pentes du Luberon sont délaissées pour de l'habitat dispersé de bas de pente ou de plaine, et trois zones principales de villae antiques se détachent. Un certain nombre de sites d'exploitation sont situés immédiatement en contrebas du massif qui porte le Castellar, comme le site des Tuilières de Villelaure, côté est, l'une des plus riches demeures découvertes dans le pays d'Aigues. Plus récemment, les lieux-dits Carrairon et Saint-Joseph ont livré des vestiges. À l'Ouest du Castellar, des ruines importantes se trouvent aussi dans le quartier du Laval du Gayet, dans la plaine sise au piémont ouest du Castellar. Mais on retiendra surtout la mise en place de l'agglomération de bas de versant implantée au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. autour de Notre-Dame-des-Anges et en usage jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., et du lieu-dit des Vérunes, qui s'étendait sur une superficie comprise entre 3 et 8 ha au maximum (Broise 1984, 260 ; Oggiano-Bitar 1994, fiche n° 5). Au débouché du ruisseau du Laval, cette agglomération se met en place directement au pied du versant méridional du Castellar (Tallah 2004, 220-221, 16\*). *On a proposé d'y voir le « vicus » qui aurait succédé à l'oppidum du Castellar (Broise 1978).*

### 1.3. L'opération archéologique du Centre Camille Jullian

Étonnant paradoxe que celui du Castellar de Cadenet : bien que le site soit connu depuis le XVII<sup>e</sup> s., grâce à la découverte de mobiliers et d'éléments lapidaires datables de l'Âge du fer et de la période romaine (au total, pas moins de treize blocs inscrits ou à vocation architectonique regroupés sont mentionnés, sur un peu plus d'un hectare), il n'a jamais fait l'objet d'aucune fouille avant mai 2007.

Certes, dès le XVII<sup>e</sup> s., puis davantage encore au XVIII<sup>e</sup> s., de nombreux érudits locaux furent à l'origine de découvertes qui firent la renommée du site. Mais le site fut ensuite délaissé durant la majeure partie du XX<sup>e</sup> s. De cette période, on ne retiendra que la constitution d'un dossier pour la protection des sites archéologiques de la commune par P. Broise en 1978, et une prospection de H. Oggiano-Bitar en 1994, pour le Service Régional de l'Archéologie. L'achat du site par la municipalité en 2004 a relancé les recherches : un relevé des structures antiques visibles a été réalisé en 2006 par Vincent Dumas et des membres du Centre Camille Jullian et de l'Université de Provence, sous la direction de Dominique Garcia (professeur à l'université de Provence-Centre Camille Jullian). Des fouilles programmées, sous la direction de Delphine Isoardi, ont repris depuis 2007<sup>1</sup>.

De cette approche, il faut retenir la démarche collective et pluridisciplinaire, avec des intervenants travaillant sur un thème précis qui relève de leur spécialité : fortification, habitat intra-muros, données cultuelles, géomorphologie et topographie du site (création d'un modèle numérique de terrain).

Ce sont là les premières données de fouille sur le site, mais les découvertes anciennes sont loin d'être négligeables, d'autant plus qu'il s'agit majoritairement de documents épigraphiques, en particulier de blocs inscrits à la déesse *Dexiua*.

## 2. RÉEXAMEN DES DÉCOUVERTES ANCIENNES

### 2.1. Principal élément constitutif du site : le système de fortification

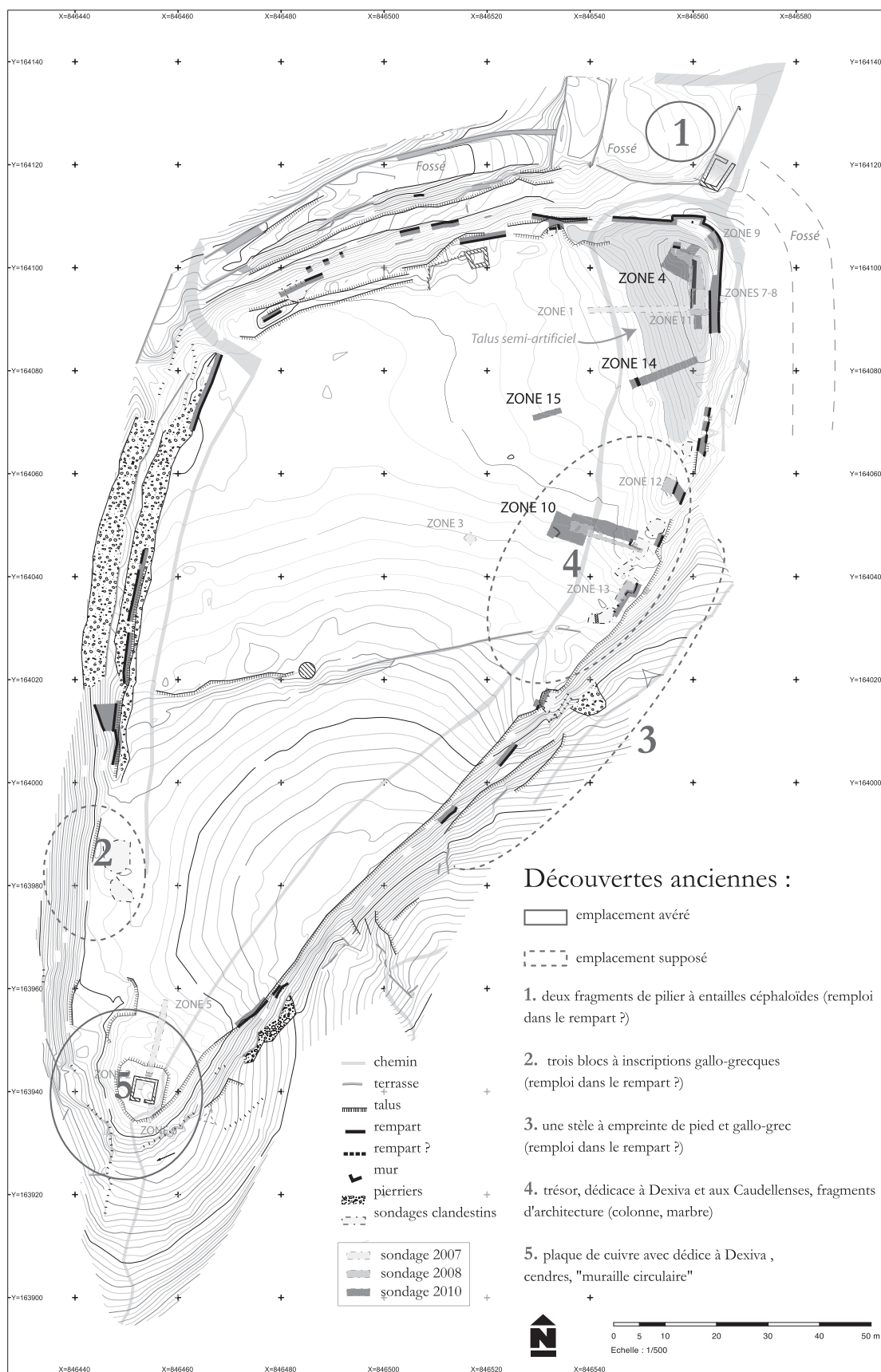
Le site se signale encore aujourd'hui par son rempart (fig. 3). Il a fait l'objet d'un relevé dès 2006. Cette fortification – composée d'une courtine, d'un fossé et d'un talus – est en effet le seul vestige hors sol visible. En juin 2007, les premières excavations sont venues documenter cette fortification, avec notamment la mise en évidence d'un talus semi-artificiel qui contreforte la fortification sur son côté intérieur. En 2008, de nouvelles fouilles et des sondages ont été implantés sur des endroits stratégiques du site au sommet de la courtine, et en avant de celui-ci, au nord (Isoardi *et al.* 2008).

D'une forme globalement triangulaire, la surface enclose est de 12 053 m<sup>2</sup> pour un périmètre d'approximativement 480 m. Le site est enceint de tous les côtés par un mur à deux parements en blocs de calcaire coquillier, conservés entre 0,50 et 3 m de haut (avec blocage interne). On note une concentration d'éléments défensifs dans la partie nord-est, où un talus de galets et de terre contreforte la courtine sur son côté intérieur ; au Nord et au Nord-Est du site, un fossé sec s'étend en avant de la courtine.

D'intéressantes observations ont pu être faites sur le parement et ses fondations (fig. 3, zones 7-8). La base est une véritable fondation constituée de quatre assises en blocs grossièrement équarris, légèrement débordants, en calcaire plus dur que le parement. Le parement, en blocs taillés, est pour sa part en appareil pseudo-isodome de petite, moyenne et grande taille, en calcaire coquillier. Son épaisseur est faible (1,60-1,80 m). On estime que toute la hauteur était en pierre. Dans le sondage extérieur au pied de la courtine (fig. 3, zone 8), une couche sableuse endurée de déchets de taille témoigne de la retaille sur place des blocs lors du montage. Toutes ces caractéristiques donnent une datation, par comparaison avec les sites méridionaux (Entremont à Aix-en-Provence, Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts, Glanum, la Vache







▲ **Figure 3 :**  
Plan du site du Castellar, avec la localisation des découvertes anciennes et des fouilles récentes (relevé et DAO, V. Dumas, Centre Camille Jullian-CNRS)

d'Or à Viens, Pierredon à Éguilles...) entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Vient ensuite le talus renforçant la courtine côté intérieur, identifié à l'angle nord-est du site (fig. 3, zones 1, 11 et 14). Son installation profite de la présence d'une butte naturelle de galets : seule la partie supérieure est constituée d'un apport artificiel de terre et galets, contre le parement interne de la courtine en ce point. Au total, il mesure 16, 20 m de long, pour une hauteur de 5,30 m intramuros, avec une pente de 3 %. C'est cette fonction de renfort de la courtine contre toute forme de sape, permettant également un accès rapide au sommet de la courtine, qui nous a incité à le désigner comme un *agger*. Bien qu'il ne s'agisse que d'un aménagement ponctuel du site (peut-être opportuniste ?), sa présence est assez exceptionnelle. À ce jour, aucun *agger* n'est connu dans le Sud de la France ; c'est un élément de poliorcétique attesté en Grèce, en Italie et en Europe moyenne et septentrionale (Isoardi, Mocci, Walsh à paraître).

C'est en outre au sommet de cette courtine et de l'*agger* qu'un espace de circulation a été identifié (fig. 3, zones 4 et 11), avec trois états (dont deux sols de circulation et une structure de combustion). Comme pour l'*agger*, un tel fait n'a jamais été observé pour la protohistoire mais il faut préciser que les qualités de conservation des courtines sont rarement aussi bonnes. Cet espace est délimité du côté intérieur du site par un mur ou simple muret (peut-être en matériaux périssables dans son premier état). L'usage de mortier de chaux dans le dernier état démontre un entretien de la fortification à la période romaine, que l'on note aussi dans l'angle arrondi nord-est de la courtine (fig. 3, zone 9). De cet espace sommital proviennent trois datations radio-carboniques, qui donnent deux états différents : 200-30BC (95,4 %) (qui est également le TAQ de l'*agger* et de la courtine) et 100BC-70AD (95,4 %). Le mobilier est rare et très fragmentaire, et l'usage précis de cet espace, d'au moins 4 m de large, n'a pas pu être déterminé.

Au total, entre l'*agger* et le fossé, la largeur du système défensif atteint approximativement 48 m ; l'emprise au sol du rempart est importante dans cette partie nord-est du site. Sa volonté défensive est indéniable. Ces éléments sont d'ailleurs concentrés à l'endroit le plus fragile du site, là où il est accessible par le plateau, tandis que les abords sud, ouest et est sont rendus difficiles en raison des fortes pentes. Ces caractéristiques (techniques de construction de la courtine avec blocs taillés et usage probable du cordeau, épaisseur, type de fondation et présence du fossé), invitent à dater l'ensemble de la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou dans le courant du siècle suivant. La datation 14C du premier niveau de circulation au sommet du rempart est en accord avec cette fourchette, et donne un TAQ pour la construction de la courtine et de la courtine (200-30BC-95,4 %).

Cette datation est également en accord avec la majorité des découvertes de l'Âge du fer sur le site : structures bâties intra-muros récemment excavées, comme blocs inscrits en gallo-grec et pilier ou stèles à entailles «céphaliformes» de découverte ancienne (*infra*).

## 2.2. Témoignages de la fin de l'Âge du fer : inscriptions en gallo-grec, entailles «céphaliformes» et «empreintes de pieds»

Chronologiquement, les plus anciennes «trouvailles» datables remontent à la fin de l'Âge du fer. Au travers de quatre blocs en calcaire inscrits en gallo-grec, de trois blocs présentant des *plantae pedum* – «empreintes» de pieds ou de semelles – et de deux fragments de pilier portant des entailles «céphaliformes», se profile l'image d'un site d'intérêt notable. Déjà pour cette période, bien que ces documents soient des découvertes anciennes et hors contexte, ce site se distingue des autres oppida protohistoriques par sa concentration d'éléments lapidaires. Nous les reprenons par catégorie.

En 1824, ou peu avant, est mis au jour le premier bloc inscrit en gallo-grec, un pilier – ou une stèle – en calcaire coquillier accompagné dans sa partie basse d'une gravure en bas-relief de pieds ou de semelles (dimensions données par C. Jacquème : long. : 1 m ; larg. : 0,30 m ; ép. : 0,25 m)<sup>2</sup>. Perdue dès la fin du XIX<sup>e</sup> s., cette inscription n'est connue que par d'anciens relevés, à partir desquels M. Lejeune (1985, 138-140, G-112, avec la bibliographie antérieure) propose la restitution suivante : *μετελλαιοσλαιδος*» (fig. 4, a). Mais beaucoup d'incertitudes demeurent tant sur la lecture de ce texte que sur l'interprétation de sa fonction, funéraire ou religieuse<sup>3</sup>. En effet, s'il faut sans conteste voir, dans le premier terme de cette inscription, un *cognomen* masculin de souche celtique (*Μετella...? Μετellaιος* »)<sup>4</sup> – peut-être

à rapprocher de la racine *\*metelo* – qui signifie le «moissonneur» (Delamarre 2001, 191) –, M. Lejeune souligne aussi combien il est difficile d'interpréter le second terme qui ne peut être en l'état un patronyme. Il est donc malaisé de savoir à quel type de formulaire appartient cette inscription.

Trois autres stèles présentant également des «empreintes de pieds» sont attestées à Cadenet (fig. 4, b, c, d), mais elles sont dépourvues d'inscription : deux stèles sont conservées devant la mairie de Cadenet et une troisième se trouve dans les locaux techniques de la municipalité (ces découvertes ne sont pas mentionnées dans Tallah 2004). Prises dans le béton, il n'est plus possible de les étudier<sup>5</sup>. En outre, leur localisation originelle exacte n'est pas connue.

Ce motif d'«empreintes» de pieds, nus ou chaussés, se trouve attesté en maints endroits du bassin méditerranéen, et même bien au-delà, comme en Inde (Castiglione 1971). Ces «empreintes» d'un seul pied, de deux, voire même davantage, sont communes à différentes civilisations antiques ; elles se trouvent incisées ou gravées sur des rochers, sur des pavements ou des seuils, à l'intérieur de temples ou, comme ici, sur des stèles, le plus souvent votives, qu'accompagnent parfois des inscriptions (Guarducci 1942-1943). Néanmoins, il nous semble que la similitude du «motif» ne doit en rien induire une interprétation commune d'une découverte à l'autre et encore moins l'influence d'une civilisation sur l'autre, surtout lorsque celles-ci sont éloignées

**Figure 4 :**  
Stèles en gallo-grec, avec empreintes de pieds : a) stèle inscrite, M. Lejeune (1985, 138-140, G-112) ; b) (en haut, à droite) stèle anépigraphie avec empreintes de pieds, visible dans le local technique de la mairie ; c) et d) (en bas, à droite) stèles anépigraphes avec empreintes de pieds, visibles devant la mairie de Cadenet





dans le temps ou dans l'espace (nous ne suivons pas Castiglione 1971, selon qui l'Inde aurait pu influencer la Grèce dans la reprise de ce motif). Représenter un ou des pieds n'a pas la même signification dans un temple égyptien d'époque pharaonique, dans un sanctuaire crétois d'Athéna d'époque classique, sur une dédicace à Isis d'époque hellénistique retrouvée à Délos (Guarducci 1942-1943, 310-313) ou encore sur les plaques en marbre ou en bronze dédiées, sous le haut Empire, à Némésis ou à *Caelestis* et retrouvées dans une pièce de l'amphithéâtre d'*Italica*, en Espagne (Canto 1984). Les interprétations proposées sont en effet multiples. On a voulu voir dans ce « motif » le témoignage, laissé par les pèlerins, de leur passage dans les sanctuaires et du long trajet qu'ils avaient fait pour visiter la divinité et des dangers encourus ; lorsque quatre empreintes sont représentées, deux dans un sens, deux dans l'autre, le remerciement du pèlerin à la divinité pour être arrivé à destination s'accompagne en outre de l'invocation d'un retour dans sa patrie, ce que l'on appelle couramment une dédicace *itus et reditus*, selon la formule *pro itu et reditu* que l'on trouve dans certaines inscriptions latines (Guarducci 1942-1943, 318-321). L'empreinte peut également être interprétée comme la trace du pied de la divinité, en particulier lorsqu'elle est de grande taille et gravée dans un sanctuaire : elle témoignerait de l'apparition périodique du dieu ou de sa présence permanente. Ce type de témoignage est à rapprocher de certains « pieds votifs » colossaux tels qu'on en connaît à Rome (Guarducci 1942-1943, 322 et s.), surtout en faveur de Sérapis et de Zeus Hysistos. Plus simplement, ces « empreintes » sont aussi vues comme la volonté des fidèles de laisser à la postérité une trace de leur passage dans le sanctuaire, en particulier lorsque « l'empreinte » s'accompagne du nom du dédicant, et d'ainsi prolonger idéalement leur présence dans le lieu saint (Guarducci 1942-1943, 308-312 et 321-322).

Comme on le voit, accorder une fonction religieuse, ou du moins votive, aux stèles pédiformes du Castellar relèverait d'une interprétation largement influencée par notre connaissance de motifs équivalents dans le monde classique, beaucoup plus explicites en raison des textes qui les accompagnent. Un meilleur éclairage nous semble être fourni par le rapprochement des stèles du Castellar avec deux témoignages similaires de la région. Il s'agit d'abord d'un cippe inscrit découvert en 1870 à Saint-Saturnin-d'Apt (Lejeune 1985, 201-204, G-152), situé sur le territoire antique d'Apt et distant seulement d'une vingtaine de kilomètres du Castellar. Ce bloc porte gravées, sur sa face principale, les empreintes parallèles de deux semelles. Sa fonction n'est pas non plus assurée : J. Gascou rappelle à son propos que, si la structure du formulaire ne fait pas de doute (« un tel pour une telle »), « les spécialistes ne sont pas d'accord

entre eux sur le nombre de mots que contient cette inscription », ce qui fait que ce texte peut être tout aussi bien une épitaphe qu'une inscription religieuse<sup>6</sup>. Néanmoins, l'hypothèse de M. Lejeune (1985, 201, G-152), qui propose de voir dans ce bloc une stèle funéraire protohistorique, semble se confirmer à la lecture du second document. Cet autre témoignage, anépigraphé, provient de Cucuron, à sept kilomètres du Castellar. Il s'agit d'une stèle fruste découverte à proximité de tombes à incinération du premier Âge du fer : elle porte également la représentation de deux plantes de pieds, rapprochées, gravées à l'intérieur d'un cartouche (*Gallia*, 30, 1972, 538 et fig. 42 ; Tallah 2004, 233). La découverte de cette stèle en contexte funéraire serait un indice pour interpréter aussi les découvertes du Castellar et de Saint-Saturnin-d'Apt comme des stèles funéraires, ce qui ferait de ces exemples des « exceptions » puisque dans le bassin méditerranéen, on l'a vu, les stèles présentant des *plantae pedum* sont le plus souvent attestées en contexte religieux. Il pourrait s'agir d'un motif funéraire local car, pour la Gaule du Sud, on ne connaît à ce jour que ces trois lieux de découverte, situés dans une aire géographique restreinte, de part et d'autre du Luberon.

L'inscription à *Metela*... n'est pas la seule du site : vraisemblablement aux alentours de 1916, selon H. de Gérin-Ricard, une autre inscription aurait été trouvée<sup>7</sup>. Perdue pendant un demi-siècle, cette inscription a été retrouvée en 1956 par la Générale Laplace, propriétaire à Cadenet, à l'intérieur de l'enceinte, comme l'atteste une photographie d'époque ; elle se trouve aujourd'hui au musée de Cavaillon (Lejeune 1985, 140-141, G-113). C'est un cippe de molasse helvétique de Cadenet, à grain assez fin, porteur d'une inscription en gallo-grec [haut. : 40 cm ; larg. : 68 cm ; ép. : 29 cm ; haut. des lettres : 75 mm à 130 mm]. D'après la restitution de M. Lejeune, on peut lire : OYEB [---].

Pour M. Lejeune, cette inscription n'est pas complète car elle n'est pas centrée. Il y voit le début d'un composé en *\*uebru-*, thème qui signifie « ambre », que l'on trouve dans plusieurs anthroponymes (Delamarre 2001, 259-260). On peut rapprocher cette découverte de *Vebrullus*, nom unique, que l'on retrouve à plusieurs reprises dans les inscriptions latines des Gaules<sup>8</sup>.

Suite à cette redécouverte, en creusant autour, plusieurs autres blocs de molasse, dont deux inscrits, ont été exhumés en 1956. Le premier est un cippe mentionnant quatre caractères (KOMA) (Lejeune 1985, 141-142, G-114) (fig. 5, b) qui seraient l'abréviation d'un nom du groupe de *Co (m) mus*, *Co (m) mo*, *Co (m) mius*, .... (haut. : 40 cm ; larg. : 75 cm ; ép. : 30 cm ; haut. des lettres : 70 à 110 mm). Ce texte paraît complet.



Enfin, à proximité des deux précédents fut extrait un dernier cippe d'un calcaire plus grossier que les précédents, et de dimensions différentes (haut. : 24,5 cm; larg. : 65 cm; ép. : 45 cm; haut. des lettres : 70 à 130 mm), sur lequel on lit : ΑΔΡΕΤΙ (Lejeune 1985, 142-143, G-115) (fig. 5, c). Ce texte est peut-être incomplet à droite. \**Adret-*, \**adress-* est un thème fréquent de l'anthroponymie qui signifie «attaquant» (Delamarre 2001, 29). Notons que, d'après les dires des érudits de l'époque, les découvertes ont été pratiquées à proximité immédiate les unes des autres. Ces blocs ont par ailleurs des points communs : ils sont en grand appareil, de même matériau, et ne portent qu'un seul nom chacun, en gallo-grec. M. Lejeune (1985, 140-144, n° G-113-115) les interprète comme des stèles et des dalles recouvrant des sépultures, et peut-être plus précisément des tombes à incinération si on en croit la découverte de «cendres» sous la première dalle. Or la présence de sépultures à l'intérieur des remparts du site pose problème : on ne peut éliminer l'hypothèse qu'il s'agisse de remplois pour construire ou restaurer la fortification<sup>9</sup>.

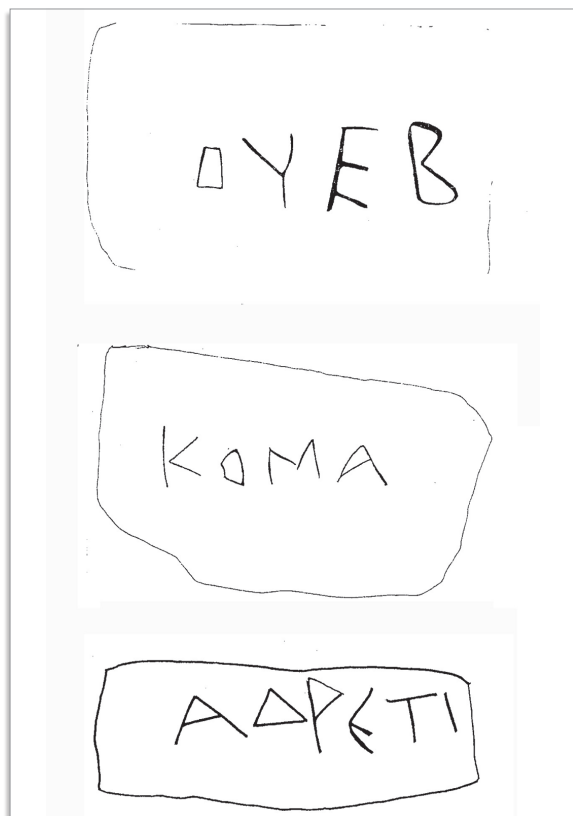
Nous rassemblons dans un tableau les inscriptions en gallo-grec découvertes au Castellar (fig. 6). Pour ces différentes inscriptions, l'absence de contexte archéologique oblige à adopter une datation large, II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Lejeune 1985, 140-143).

Dans une autre catégorie, la même année de la découverte des blocs inscrits (1956), A. Dumoulin mit au jour une portion de stèle à entaille céphaloïde

| contexte de découverte | Type d'inscr.                                                                                                                                                     | Lieu de conservation                                          |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <i>RIG</i><br>G-112    | Découverte en 1824 (ou peu avant), encastrée dans le mur d'enceinte du <i>Castellar</i><br><br>cippe avec cupules en forme de pieds<br><br>ΜΕΤΕΛ<br>ΑΙΟΣΛΑ<br>ΔΟΣ | perdue après 1837 (?)                                         |
| <i>RIG</i><br>G-113    | Découverte peu avant 1916, à l'ouest du mur d'enceinte du <i>Castellar</i><br><br>cippe<br><br>ΟΥΕΒ                                                               | perdue après 1916, puis retrouvée en 1956; musée de Cavaillon |
| <i>RIG</i><br>G-114    | Découverte en 1956, à l'ouest du mur d'enceinte du <i>Castellar</i><br><br>cippe<br><br>ΚΟΜΑ                                                                      | musée de Cavaillon                                            |
| <i>RIG</i><br>G-115    | Découverte en 1956, à l'ouest du mur d'enceinte du <i>Castellar</i><br><br>cippe<br><br>ΑΔΡΕΤΙ                                                                    | musée de Cavaillon                                            |

Figure 6 :

Les inscriptions en gallo-grec découvertes au Castellar



(haut. : 95 cm; larg. : 28 cm; ép. : 44 cm), dont l'unique entaille mesure 24 cm de haut et 16 de large (Rolland, *Gallia*, 16, 1958, 401). Le lieu précis de son exhumation n'est pas communiqué. Puis en 1962, un autre pilier en molasse marine est mis au jour (haut. : 112 cm; larg. en haut 32 cm, en bas 37 cm; ép. : 40 cm). Il porte dans sa partie supérieure deux cavités céphaliformes superposées. Sur le dessus du bloc, qui est plat, se dresse un tenon (11 x 9 x 8 cm). Le bloc a été retrouvé au pied de l'enceinte nord-est et semble s'être éboulé du mur, ce qui amène à penser qu'il s'y trouvait en remploi et qu'originellement le monument auquel il appartenait se trouvait sur ce site. Ces blocs sont actuellement conservés au musée archéologique de Cavaillon (*Gallia*, 22, 2, 1964, 559-560) et témoignent de la présence d'un édifice collectif, lieu de rassemblement et d'expressions symboliques d'une aristocratie guerrière (Golosetti 2009).

À tout cela s'ajoute, pour l'Âge du fer, la découverte de nombreuses pièces de monnaies, indigènes mais surtout massaliètes, certaines apparemment enterrées sous forme de dépôts (monnaies de Marseille, de Cavaillon,



Figure 5 :

Trois inscriptions en gallo-grec :

a) M. Lejeune (1985, 140-141, G-113);

b) M. Lejeune (1985, 141-142, G-114);

c) M. Lejeune (1985, 142-143, G-115).

des Volques Arécomiques, de Nîmes...). Elles ont aujourd’hui toutes disparu.

Tous ces éléments sont à dater entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. – et plus probablement entre la fin du II<sup>e</sup> s. – et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., et doivent donc être mis en relation avec la fortification et les structures bâties récemment découvertes en fouille.

2.3. La documentation épigraphique latine :  
*Dexiua, Iuppiter et Lanoualus*

Dans le *corpus* des *ILN* d’Aix, Jacques Gascoü (1995) recense dix inscriptions pour la commune de Cadenet (*ILN Aix*, 220-229). Plusieurs de ces inscriptions sont de provenance incertaine ; d’autres, aujourd’hui perdues, ne sont connues que par les manuscrits d’érudits, et la lecture qui en a été faite est parfois fautive. Néanmoins, si l’on reprend les données relatives à la découverte de ces textes, ou du moins à leur provenance, les inscriptions se répartissent comme suit :

- quatre inscriptions sont consacrées à *Dexiua*, qui est associée une fois aux *Caudellenses* et semble être une autre fois la parèdre de Mars. Ces textes ont aujourd’hui disparu ou ont été dispersés. Néanmoins, deux proviennent avec certitude du Castellar (*ILN Aix*, 221-222). C’est donc bien là qu’il faut situer le sanctuaire de *Dexiua* (fig. 7) ;

| contexte de découverte |                                                                                                                          | Type d’inscr.                         | Lieu de conservation                                                        |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <i>ILN</i> 220         | Signalée par Solier en 1572 à Pertuis ; mais se serait trouvée antérieurement à Cadenet selon Bouche (1664)              | <i>Dexsiuae uslm</i>                  | disparue                                                                    |
| <i>ILN</i> 221         | Trouvée à Cadenet, sur la colline du Castellar fin 1817 ou début 1818                                                    | <i>Mar (ti ?) ... Dexsiue uslm</i>    | disparue                                                                    |
| <i>ILN</i> 222         | Trouvée en 1772 ou 1773, sur la colline du Castellar (selon Calvet) près de Cadenet avec un trésor (monnaies + mobilier) | <i>Dexiuae et Caudellensibus uslm</i> | Transportée dans le Var puis au musée Borély (Marseille) entre 1887 et 1916 |
| <i>ILN</i> 223         | Signalée en 1969 comme provenant de Cadenet                                                                              | <i>[D] exiuae uslm</i>                | Château de Lourmarin                                                        |

Figure 7 :  
*Les inscriptions du Castellar à la déesse Dexiua*

- deux inscriptions sont consacrées à *Iuppiter Optimus Maximus* ; elles proviennent de Cadenet,

sans précision sur la localisation exacte de leur découverte (fig. 8) ;

| contexte de découverte |                                                             | Type d’inscr.                                      | Lieu de conservation                                                        |
|------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <i>ILN</i> 224         | Signalée en 1887 comme provenant du château de Cadenet      | <i>IOM uslm</i>                                    | Transportée à Montredon, près de Marseille, puis au musée Borély avant 1916 |
| <i>ILN</i> 225         | Mentionnée dès le XVII <sup>e</sup> s. Découverte à Cadenet | <i>IOM (ou DOM ?) uslm [inscription retouchée]</i> | Déposée au musée lapidaire d’Avignon en 1842                                |

Figure 8 :  
*Les inscriptions à Iuppiter Optimus Maximus*

- deux inscriptions sont consacrées à *Lanoualus* ; elles proviennent de Cadenet, d’un torrent nommé Laval, situé au pied du versant ouest du Castellar (fig. 9) ;

| contexte de découverte |                                                                                                                | Type d’inscr.        | Lieu de conservation                                                        |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <i>ILN</i> 226         | Trouvée en 1895 à Cadenet « sur les bords d’un torrent qui porte encore le nom de Lavar »                      | <i>Lanoualo uslm</i> | Transportée à Montredon, près de Marseille, puis au musée Borély avant 1916 |
| <i>ILN</i> 227         | Signalée en 1837 comme trouvée « près [du torrent] de Laval [= Lavar] » ; proviendrait du Castellar de Cadenet | <i>Lanoualo uslm</i> | Transportée à Montredon, près de Marseille, puis au musée Borély avant 1916 |

Figure 9 :  
*Les inscriptions à Lanoualus*

- un ex-voto à une divinité non identifiable n’est connu que par un manuscrit (fig. 10) ;

| contexte de découverte |                                                                | Type d’inscr.                  | Lieu de conservation |
|------------------------|----------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------|
| <i>ILN</i> 228         | Signalée à Cadenet par Peiresc (début du XVII <sup>e</sup> s.) | <i>? (lecture fautive) usl</i> | disparue             |

Figure 10 :  
*Inscription votive à une divinité inconnue*

- une inscription mentionne un chemin privé (fig. 11).

|         | contexte de découverte                                                          | Type d'inscr.                 | Lieu de conservation         |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| ILN 229 | Découverte au plus tard en 1904 dans le parc du château de Collongue, à Cadenet | Borne de chemin<br>[---] iter | Parc du château de Collongue |

Figure 11 :  
Borne de chemin

Dans le cadre de la reprise des fouilles du Castellar, nous n'avons retenu que les inscriptions consacrées à *Dexiua* (ou *Dexsiua*) car ce sont les seules que l'on peut mettre en relation certaine avec le site remparé. Nous présentons ici les textes, leur traduction et les principaux éléments de commentaire (Gascou 1995, 285-289). Nous revenons dans la suite de notre texte sur la déesse *Dexiua* et son culte.

- ILN Aix, 220 (= CIL XII 1062) : *Dexsiuae | u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito) | A(ulus) Com(inius) Suc(cessus)* : « À *Dexsiua*, *Aulus Cominius Succensus* s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à juste titre ».

À la l.3, le développement du nom du personnage est proposé par O. Hirschfeld, puis J. Gascou, qui note que *Succensus* est un *cognomen* très « répandu en Italie et dans les provinces celtiques ». *Cominius*, dérivé du nom étrusque *Cumni*, est un gentilice italique connu dès la haute époque républicaine, puisque un personnage dénommé *Postumus Cominius Auruncus*, deux fois consuls (501 et 493 av. J.-C.), apparaît dans la guerre des Volsques et l'épisode de Coriolan. Ce gentilice est ensuite bien attesté en Italie, dans les sources littéraires et dans les inscriptions, pour l'époque républicaine, puis sous l'Empire. M.-Th. Raepsaet-Charlier (2002) a consacré à cet anthroponyme une étude complète. En Narbonnaise, *Comini-us/-a*, et son dérivé *Cominian-us/-a*, est un gentilice fréquent : plus d'une vingtaine d'exemples sont attestés à Narbonne, Nîmes, Vaison, Vienne, Arles, etc. Les exemples narbonnais, qui sont les plus anciens puisqu'il datent de la fin de la République, montrent que les premiers porteurs de ce gentilice en Narbonnaise venaient d'Italie. Enfin, une inscription récemment découverte à Riez mentionne également un *Cominius* (Agusta-Boularot, Borgard, à paraître).

- ILN Aix, 221 (= CIL XII 1063) (fig. 12) : *D(onum) d(at) Quartus Mar(ti) | secu|rem | d(onum) d(at) O(...)* *Dexsiu(a)e | Quartus secu|rem. V(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* : « *Quartus* fait don à Mars d'une hache. *Quartus* fait don... à *Dexsiua* d'une hache. Il s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à juste titre ».

J. Gascou rappelle que la plaque étant perdue, cette restitution, proposée par O. Hirschfeld, et sa traduction restent hypothétiques. En particulier, le O (ou Θ?) de la l. 4 demeure problématique. *Quartus*, dont le nom était très répandu en Narbonnaise, était un pérégrin ou un esclave. Il s'agit de la seule mention connue du don d'une hache dans les inscriptions latines. Nous revenons ensuite sur ce type de don dans les sanctuaires.

- ILN Aix, 222 (= CIL XII 1064) (fig. 13) : *Dexiuae et Caudel|lensibus C(aius) Heluius Pri|mus sedilia u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* : « *Caius Heluius Primus* s'est acquitté, de bon gré et à juste titre, de son vœu envers *Dexiua* et les *Caudellenses* (en offrant) des sièges ».

Ce texte a été gravé sur un bloc de corniche en marbre, ici en remploi. Le bloc est de petite taille : il a donc pu être apporté d'assez loin. La syntaxe de

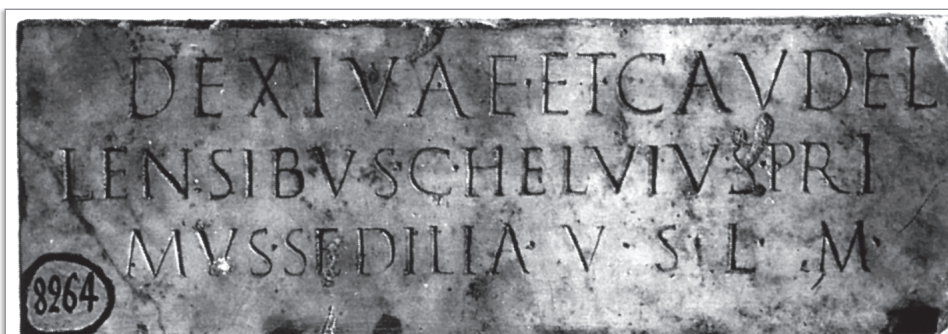


Figure 13 :  
Gascou 1995, ILN Aix 222  
(photo Centre Camille Jullian-CNRS)

la dédicace ne laisse pas de doute : *Dexiua* est ici associée aux *Caudellenses*, dans lequel(le)s il faut reconnaître des divinités collectives, certainement topiques vu qu'elles ne sont attestées nulle part ailleurs. De la même façon, on trouve une dédicace en gallo-grec aux « Mères Némausiques » à Nîmes ou une en latin aux « Glaniques » à Glanum. G. Barrauol (1969, 204, n. 3) signale « l'existence au X<sup>e</sup> siècle d'un lieu-dit *Gaudelli uilla* dans la région de Pertuis La Bastidonne » qui pourrait marquer la permanence de ce toponyme à travers les siècles. Néanmoins, La Bastidonne est distante de plusieurs kilomètres de Cadenet, et le rapprochement semble difficile.

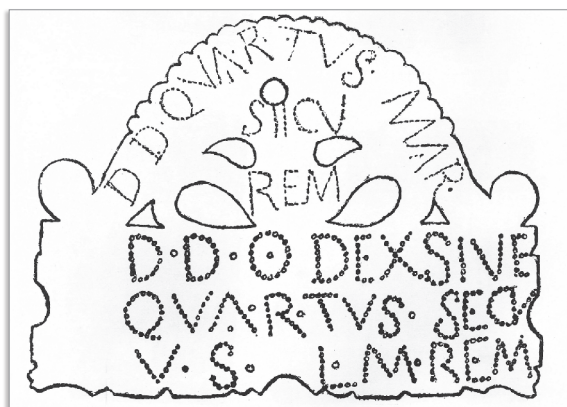


Figure 12 :  
Fac-similé ancien de  
l'inscription ILN Aix, 221 (CIL  
XII 1063, d'après Rabiet 1887)



Si la syntaxe de la dédicace peut paraître abrupte, comme le fait remarquer J. Gascou, c'est certainement, comme il le propose en dernière instance, par recours du dédicataire au «style télégraphique». Nous nous demandons même si, ici comme dans plusieurs dédicaces de Gaule du Sud (cf. par exemple *ILN Vienne*, 2, 364), le donateur savait précisément ce que signifiait l'abréviation *vslm* et ce qu'elle impliquait pour la construction de son formulaire : rien n'est moins sûr. Il faut certainement comprendre : «À *Dexiua* et aux *Caudellenses*, *Caius Heluius Primus* (a offert) des sièges. Il s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à juste titre». Le don de *sedilia* est attesté dans d'autres sanctuaires : nous en reparlons ensuite.

Le personnage est plus vraisemblablement un citoyen qu'un affranchi. Le gentilice *Heluius* connaît plus de vingt-cinq occurrences en Narbonnaise (Nîmes, Narbonne, Grenoble, etc.) (Lörincz 1999, p. 176-177). Comme l'avait déjà souligné J. Gascou, ce personnage est peut-être à identifier à [---] *He]luius Prim[us ---]* qui offre un petit édifice romain (à une divinité inconnue) sur le site de St-Jean-de-Calès, à Lamanon (13), à moins d'une trentaine de kilomètres du Castellar (Gascou, Messager 1992, 208-209).

- *ILN Aix*, 223 : *[D]exiuae | u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito) | [.] ORARP* [ : «À *Dexiua*, ... s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à juste titre».

Comme le faisait remarquer J. Gascou, la restitution du nom du personnage est difficile : ORARP doit certainement se décomposer en un gentilice abrégé, de type *[H]or(tensius)* ou *[C]or(nelius)* par exemple, suivi du début d'un *cognomen* hellénisant, tel *Arp(h)ocras*, *Arp(h)ocraton*, etc., lui-même abrégé, à moins qu'il ne se soit poursuivi sur la ligne suivante.

La paléographie des deux derniers textes, les seuls conservés, incite à les placer au I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de notre ère. *Dexiua* pourrait être la divinité principale du Castellar vu qu'elle est mentionnée à quatre reprises. À son culte étaient associés le culte des *Caudellenses* et de Mars.

J. Gascou (1995, 285-286) a déjà signalé qu'il fallait rejeter une ancienne hypothèse qui proposait d'assimiler, sans fondement, la déesse *Dexiua* à la Fortune. En revanche, cette divinité entretient un lien étroit évident avec le peuple des *Dexiuates* mentionné par Pline l'Ancien (*N. H.*, III 34) (Barruol 1969, p. 203-206). Nous ne rentrons pas ici dans le débat sur l'appartenance des *Dexiuates* à telle ou telle confédération. Pline ne le précise pas, se contentant de les localiser entre les *Anatili* et les *Cavares*. X. Delamarre (2001, 119) propose une approche étymologique du terme *dexiuates*, qu'il

traduit par «à droite, favorable» ou «au Sud», ce qui démontrerait que ce peuple se définissait par rapport aux *Cavares* et qu'il faudrait le voir comme la tribu la plus méridionale des *Cavares* (Garcia 2004, 52). Au contraire, G. Barruol (1969, 206) situait cette peuplade dans la confédération salyenne, au contact du territoire des *Cavares* près de Cavaillon et, vers le Nord, au contact des *Albici*, notamment des *Vulgientes* de la région aptésienne.

### 3. CONFRONTATION DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES ET DES DONNÉES ÉPIGRAPHIQUES

#### 3.1. Première réflexion d'ordre méthodologique : identification et définition de l'espace sacré

Dans un premier temps, il convient de revenir sur l'idée de la continuité d'un espace sacré sur le site, de la période protohistorique à la période romaine. Les fragments architecturaux d'un portique à encoches «céphaliformes» évoqués plus haut exigent de rappeler les conclusions d'une étude récente sur les portiques avec exposition de crânes (Golosesti 2009, 58) selon laquelle ces édifices ne doivent pas être confondus avec des espaces sacrés, c'est-à-dire des espaces dont les dieux sont propriétaires, mais être perçus davantage comme des lieux de réunions. La série d'inscriptions en gallo-grec est aussi un élément majeur du site mais les textes en eux-mêmes ne sont pas univoques, limitant la portée de tels monuments. Comme on l'a vu, selon les textes, on hésite entre vocation funéraire (Roland 1837, 262 ; Jacquème 1922, 132) et votive (Rabiet 1887, 338 ; Bats 1988, 140). Quant à la signification des stèles à représentation pédiforme, comme on l'a vu, elle reste incertaine. Si la concentration de stèles à empreintes de pied singularise cet oppidum, les inscriptions ne permettent pas pour autant de conclure à la présence d'un sanctuaire de la période celtique. La dimension ethnique de la divinité *Dexiua* rappelle que l'oppidum du Castellar a pu jouer d'un rôle politique en tant qu'agglomération principale des *Dexiuates*, peuple mentionné par Pline (*H. N.*, III 34) et c'est ce rôle politique plus que religieux dont pourrait témoigner la présence d'un portique.

On peut également relater la découverte ancienne de rondelles de cuivre (?), fort minces, de diverses dimensions et dépourvues de gravures (Sagnier 1884, 19, n. 1), jadis comparées à des «sapèques chinoises», pièces en bronze ou en cuivre percées d'un trou carré. H. de Gérin-Ricard (1913, 202-202, n. 4) évoque des petits disques, qu'il juge en bronze, et les rapproche des découvertes du sanctuaire du Châtelard du Lardiers (04). G. Barruol (1969, 205,

n° 4) extrapole lorsqu'il rapporte la découverte de « très nombreuses petites plaques percées ». Perdues depuis, ces « rondelles » ne peuvent pas aujourd'hui assurément être définies comme des objets votifs et surtout, elles peuvent aussi bien rendre compte de dépôts de l'Âge du fer, à l'instar de La Cloche (13) (Chabot 1996, 245), que de la période romaine comme le Châtelard du Lardiers.

Sans pouvoir assurer l'absence d'un espace sacré sur l'oppidum à l'Âge du fer, les données actuelles n'en offrent aucunement la preuve. Les structures bâties intra-muros mises au jour entre 2008 et 2010 sont de simples murs en pierres liées à la terre. De plus, le développement d'un culte, au haut Empire, sur l'oppidum, peut tout aussi bien s'expliquer en dehors d'une notion de continuité d'un espace sacré, quand bien même l'une des divinités honorées aurait une dimension ethnique. Quel processus peut ainsi engendrer l'implantation d'un sanctuaire sur un ancien habitat fortifié indigène ?

Les résultats récents sur la fortification de l'Âge du fer sont stimulants pour la réflexion sur le lieu de culte du haut Empire. En effet, quel rôle attribuer à celle-ci dans le cadre de l'espace sacré ? La qualité de conservation de la fortification, encore à l'heure actuelle, notamment dans le secteur nord-est, invite déjà à replacer une fortification bien visible lorsque se développe le sanctuaire au haut Empire. Or les campagnes 2008 et 2010, sur la partie sommitale du rempart (zone 4), ont mis au jour un dernier état du mur-parapet sommital employant des blocs de calcaire liés par du mortier de chaux et une restauration du parement extérieur de la courtine au Nord-Est (zone 9) à la période augustéenne (Isoardi *et al.* 2008, 27). L'entretien de la fortification, alors que l'agglomération est abandonnée, paraît tardif et en relation avec le développement du lieu de culte bien que ce dernier soit mal daté. Quoi qu'il en soit, la permanence de la fortification, éventuellement sous une forme incomplète, durant le haut Empire, est une certitude. Que le sanctuaire se soit développé sur un lieu pourvu d'une telle fortification et que cette dernière ait été entretenue n'est pas sans influence sur la perception de l'espace et sur la conception du sanctuaire. Il est légitime de se demander si on ne doit pas considérer l'oppidum en lui-même, c'est-à-dire la zone enceinte, comme l'espace consacré : la délimitation de l'espace sacré a pu alors être symbolisée par l'enceinte de l'Âge du fer remontée éventuellement à la période romaine<sup>10</sup>. On retiendra ainsi qu'il ne faut pas chercher à localiser où se trouve le « sanctuaire » sur l'oppidum mais plutôt à identifier ses diverses structures (temple, édicule, portique...).

### 3.2. Un sanctuaire gallo-romain implanté sur un ancien site fortifié : éléments de comparaison

L'examen de quelques autres sanctuaires gallo-romains implantés sur des oppida fournit matière à réflexion. L'un des sites les plus documentés est le Châtelard du Lardiers (Alpes de Haute-Provence) : il offre cette même image d'un lieu de culte s'établissant sur un oppidum alors que l'habitat protohistorique est déserté (Barruol 1990, 53-55). Dans ce cas, nous n'avons aucune certitude sur l'antériorité du lieu de culte. Les indices de l'occupation du second Âge du fer (Barruol 1997, 242) ne permettent en rien de déterminer un sanctuaire antérieur sous les structures du sanctuaire gallo-romain. Néanmoins, la découverte d'une vasque en calcaire local portant l'inscription *Kape [...]* au sud de l'oppidum, à l'extérieur de la seconde enceinte, dans le secteur du dépotoir de lampes (Barruol 1997, 250), pourrait aller dans le sens d'une fréquentation cultuelle d'au moins une zone de l'oppidum dès l'Âge du fer. Enfin, si une partie du mobilier votif, par sa proximité avec le matériel déposé dans l'aire cultuelle de l'oppidum de La Cloche, rappelle des pratiques protohistoriques, on ne peut en tirer argument pour faire débiter de telles pratiques avant la réalisation du sanctuaire gallo-romain, au milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Une première remarque concerne la fortification : si, contrairement à Cadenet, on ne peut affirmer que ces deux, voire trois enceintes par endroits (Barruol 1997, 239), aient été entretenues au haut Empire, leur conservation actuelle incite à les reconstituer sous une forme visible lors de la réoccupation par le sanctuaire. Leur ampleur permet aujourd'hui de suivre leur tracé et invite à leur conserver une signification dans la perception antique du paysage. Pour G. Barruol (1997, 239), un « rôle d'enceinte sacrée » peut être rattaché à cette fortification. Si ce ne sont les trois enceintes, au moins l'enceinte la plus sommitale a dû jouer un rôle dans la définition de l'espace sacré. Tout d'abord parce que sa présence dans le paysage n'a pu être ignorée lors de l'implantation du sanctuaire et qu'il est logique qu'elle ait été le support à un discours mémoriel.

À la différence du Châtelard du Lardiers où l'édifice principal – *cella* carrée au centre d'une cour ceinturée par une galerie (Salviat 1967, 389) –, ainsi que des édifices quadrangulaires, un portique longeant des salles annexes et un dépotoir, ont livré près de 11 000 lampes entières, 435 monnaies, environ 5 000 plaques de bronze percées, plus de 10 000 anneaux de bronze et quelques-uns d'or et d'argent (Barruol 1997, 246-250), le sanctuaire du Castellar n'a malheureusement pas livré une telle documentation : on ne citera que la découverte, avec l'inscription en marbre à *Dexiua*



et aux *Caudellenses*, d'une concentration de matériel décrit dans plusieurs lettres manuscrites de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. et caractérisée alors comme un «trésor». Il a été évoqué une quarantaine de monnaies, datée de la colonie de Nîmes à Maximin le Thrace, des vases, anneaux, éléments de parures (Jacquème 1922, 57-60), ainsi qu'un «bouclier miniaturisé» de forme circulaire (Bertrand 1773; Thédenat 1887), avec représentation d'une couronne de laurier gravée<sup>11</sup>. C.-E. Calvet (1774, n. p.) situe le dépôt à la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., mais les circonstances de découverte du dépôt interdisent une réelle approche chronologique. Aucun élément de ce «trésor» ne paraît véritablement caractéristique de pratiques culturelles. La présence de certains objets serait même unique dans les contextes culturels connus pour le Sud-Est de la Gaule.

Nous souhaitons présenter également un second cas bien documenté par l'épigraphie : le sanctuaire de Saint-Michel-de-Valbonne à Hyères, situé à 233 m d'altitude, sur une colline qui domine la vallée du Réal-Martin. Le sanctuaire est essentiellement documenté par plusieurs inscriptions<sup>12</sup> découvertes hors contexte et dont au moins deux attestent un culte à la divinité *Rudianus* (Brun *et al.* 1993, 17). La divinité honorée est connue par ailleurs (Héron de Villefosse 1914, CXXVIII), dans la Drôme, à Rochefort-Samson (*CIL* XII 2204) et à Saint-Andéol-en-Quint (*CIL* XII 1566), comme épithète associée à Mars. Rien ne permet d'assurer une même assimilation entre la divinité romaine Mars et *Rudianus* sur le sanctuaire de Saint-Michel-de-Valbonne, comme cela a pu être présenté par ailleurs (Brun 1999, 463)<sup>13</sup>. Ce sanctuaire à une divinité locale prend-il la suite d'un culte plus ancien se déroulant au sein de l'oppidum ? Les stèles/bétyles, porteurs de têtes gravées (Brun 1999, 462, fig. 481), découverts sur le site, sont mal datés : l'analyse stylistique, qui les situe au premier Âge du fer (Arcelin 2005, 252 ; Brun 2008, 339), se heurte à la datation nettement postérieure de l'habitat fortifié implanté vers la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Brun *et al.* 1993, 16). Mais nous ne parvenons pas à caractériser ces monuments originaux, dans la mesure où on ne peut ni les assimiler aux stèles de type Saint-Blaise ni aux piliers à têtes d'Entremont par exemple, dans le cadre d'un espace sacré.

Quel processus légitime l'installation, durant le haut Empire, de ce culte à *Rudianus* sur un habitat abandonné dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., probablement à l'intérieur de la fortification, en particulier dans la partie occidentale (Brun *et al.* 1993, 16-17), point culminant de l'*oppidum* (Bérato *et al.* 1995) ?

En conclusion, si nous restituons, sur le site de Cadenet, un portique à «encoches céphaliformes», rien ne permet de le définir comme un espace sacré. Il pourrait plus simplement manifester la dimension politique et symbolique du site. Lors des modifications aussi bien de l'occupation humaine du sol que de l'organisation politique, ce haut lieu de prestige, probable ancienne capitale d'un peuple, a accueilli durant le haut Empire un sanctuaire lié au culte communautaire, probablement de statut public (?). La récupération de ce lieu de mémoire n'a pu que légitimer l'ancienneté présumée d'un culte à *Dexiua*. Nous comprenons par «lieu de mémoire», notion empruntée aux historiens, notamment à P. Nora (1997), et aux géographes (Veschambre 2008, 186), l'attachement d'un lien au passé plus ou moins réel, plus ou moins inventé, fantasmé à un lieu.

Nous voyons, à travers ces trois exemples, s'esquisser, durant le haut Empire, la relation particulière de certains lieux de culte avec d'anciennes agglomérations protohistoriques fortifiées. Le portique à «encoches» du Castellar, de même que les stèles de Saint-Michel-de-Valbonne, ne permettent pas à eux seuls de parler d'un espace sacré (c'est-à-dire d'un lieu qui soit la propriété d'une ou de divinité(s)) à la période gauloise. Il est donc difficile d'évoquer avec assurance la permanence d'un lieu de culte malgré l'abandon de l'agglomération. Nous envisageons plutôt de voir dans l'implantation de ces sanctuaires au haut Empire la volonté de les situer sur un ancien lieu fortement symbolique pour la population indigène. L'expression monumentale particulière de ces agglomérations (portique et stèles) ne fait que renforcer l'image d'un «lieu de mémoire» au sein de l'espace. Nous ne pouvons qu'hésiter entre la continuité d'un culte protohistorique – qui aurait peut-être subi des modifications, notamment dans sa forme – et la légitimation d'un culte récent (attaché à une nouvelle forme d'occupation de l'espace et une nouvelle forme d'organisation sociale liée à la conquête) par la manifestation d'un lien à un passé plus ou moins réinventé.

Cette démarche comparative visait à tenter de comprendre le schéma d'implantation de ces sanctuaires sur d'anciens oppidums. L'association dans une même réflexion de ces différents sites enrichit le raisonnement puisque chaque site fournit une part de la documentation manquante : épigraphie, structures archéologiques, mobilier. Le dossier épigraphique de Cadenet, particulièrement riche, permet une meilleure définition de la nature culturelle de ce type de sanctuaire mais nous avons également besoin de la documentation archéologique d'autres sites comme celui du Lardiers. Seule la confrontation entre les différentes sources disponibles (inscriptions,



sources littéraires, données archéologiques) est propice à mieux comprendre ces phénomènes.

Dans ce même élan, nous proposons de relier les données épigraphiques aux données matérielles.

### 3.3. Confrontation des sources archéologiques et épigraphiques

L'inscription, sur une plaque de bronze ou de cuivre, qui a parfois été décrite à tort comme prenant une forme de hache, à *Dexiua* et à Mars (*ILN Aix*, 221) évoque le don d'une hache (*securem*). Il s'agit de l'unique occurrence d'un tel don dans le Sud-Est de la Gaule (Golosetti 2009, 412-413). Archéologiquement, le don d'une hache est également très peu attesté dans le Sud de la Gaule. Nous n'avons trouvé en Narbonnaise qu'une seule attestation assurée de dépôt d'une hachette dans un sanctuaire, à Châteauneuf (Savoie) : il a été recueilli un fer d'une hache, d'une forme classique à panne carrée (outil de charpentier, de charron ou de tonnelier?), dont les dimensions (7,5 cm de long) semblent très inférieures au module commun de 15 cm de long des outils (Mermet 1993, 103 n. 14), ce qui fait penser à un objet miniature (fig. 14), de même que l'on connaît des marteaux miniatures (Cochet, Hansen 1986, 126; Béraud 1991, 262, etc.). Le contexte de découverte ne permet pas de douter de la fonction votive de l'objet, puisqu'il accompagnait deux monnaies (fin du règne d'Auguste-début du règne de Tibère) dans un dépôt de fondation réalisé au sein d'une petite fosse maçonnée au centre de la *cella* sud du temple à galerie (Mermet 1993, 103).

En revanche, le dépôt de petites hachettes est bien connu en Suisse à l'instar des hachettes votives en bronze recueillies dans les sanctuaires d'En Zibre à Martigny (Wiblé 1983, 65-66), de Thun-Allmendingen (Martin-Kilcher 1995, 16-18) ou encore de Winterthur-Lindberg (Drack, Fellmann 1988, 242). En définitive, l'épigraphie témoigne au Castellar du don de hache votive le plus méridional que l'on connaisse, loin de la zone préférentiellement connue pour ce type d'objets votifs. L'épigraphie permet ainsi de compléter l'image donnée par l'archéologie sur ce type de dépôt.

Nous avons souhaité également confronter aux connaissances archéologiques la mention de *sedilia* sur l'inscription à *Dexiua* et aux *Caudellenses* (*ILN Aix*, 222). Seule attestation dans le sud de la Gaule, le don de *sedilia*, autrement dit de «sièges» ou de «banquettes», est connu par ailleurs, par exemple sur une inscription à Mercure découverte à Lyon : *M(arcus) Licinius Rari f(ilius) | Rufus | murum et sedilia Mercurio | uot(um) so[l(uit)] lib(ens) mer(ito)* : «Marcus Licinius Rufus, fils de Rarus, (a offert) un mur d'enceinte et des sièges; il s'est acquitté de son vœu, de bon gré et à juste titre» (Wuilleumier 1963, *ILTG*, 228). Au Castellar, les divers commentateurs de ce texte identifient ces *sedilia* comme

des bancs de repos installés pour la commodité des visiteurs se rendant au temple (Ihm 1887, 52; Gascou, Messenger 1992, 210). Cette interprétation du texte connaît un argument dans la correspondance de Plinie le Jeune (*Ep.*, IX 39) : ce dernier évoque son souhait de faire élever, auprès d'un temple à Cérès établi sur un de ses domaines, un portique pour abriter les dévots contre la pluie et le soleil. Mais le fait que cet aménagement soit une offrande à *Dexiua* et aux *Caudellenses* n'indiquerait-il pas une vocation davantage cultuelle? On connaît cependant des dédicaces de portiques et de basiliques à des divinités. L'argument n'est donc pas suffisant. Une recherche dans les données archéologiques vient alimenter la réflexion : nous écartons la proposition de G. Barruol (1969, 205, n. 4) selon laquelle il s'agirait

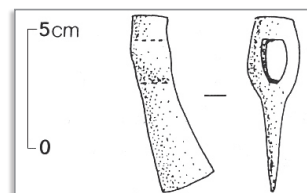


Figure 14 :  
Hache miniature du sanctuaire de Châteauneuf (Savoie) (d'après Mermet 1993, 103)

Figure 15 :  
Bancs (sedilia) découverts au sanctuaire de Lenus Mars (d'après Scheid 1991).



Fig. 1 : Banc - triclinum sud du sanctuaire de Lenus Mars (BRGK 1927, 13 ; Rh. Landesmuseum Trier n° 1669).



Fig. 2 : Banc - triclinum nord du sanctuaire de Lenus Mars (BRGK 1927, 14 ; Rh. Landesmuseum Trier n° 1670).



de «bancs placés dans le fanum» au bénéfice d'un rapprochement avec les bancs en forme d'exèdre, précédés d'un autel et liés aux activités cultuelles de représentants des *pagi*, comme on en rencontre dans l'enceinte du sanctuaire d'Irminenwingert (Scheid 1991, 47, fig. 1-2 et 51) (fig. 15). Ces aménagements ont pu servir de *triclinium*, tandis qu'un autel placé devant recevait les libations lors des banquets sacrificiels des représentants des *pagi* (Scheid 2006) au sein du sanctuaire civique à *Lenus Mars*. Le même dispositif a été reconnu aux abords des temples de l'Altbachtal, notamment devant le temple à *Ritona* (Scheid 1995, 236, n. 36) : l'exèdre pourvue de bancs et accompagnée d'un foyer aurait été le siège d'une association de *cultores* probablement liée à la colonie, d'après la documentation épigraphique (Scheid 1995, 236-237). Des *triclinia* au sein de sanctuaires sont connus par ailleurs : on évoquera par exemple les exèdres du temple de Sant'Abbondio à Pompéi (Wolf 2007, 287-288).

Il est tentant de voir dans ces *sedilia* offerts à *Dexiua* des aménagements similaires, car la dimension ethnique de cette déesse pourrait la rapprocher des divinités de *pagi* des sanctuaires trévires. Mais précisons tout de suite deux points : tout d'abord seules les campagnes archéologiques futures pourront justifier une telle comparaison car actuellement, les seules structures bâties intra-muros sont datables de la fin de l'Âge du fer. Le mobilier gallo-romain, notamment des fragments de placage de marbre, y est rare et ne provient que des couches supérieures remaniées. Le second point concerne le parallèle entre *Dexiua* et les divinités de *pagi* : nous nous refusons, pour l'instant, malgré le rapprochement avec une ethnie, d'identifier *Dexiua* comme une divinité de *pagus* dans la mesure où ce terme n'apparaît dans aucun témoignage épigraphique ni littéraire. Rien ne nous dit que cette partie du territoire de la cité d'*Aquae Sextiae* était organisée sous la forme d'un *pagus* : par conséquent, cette divinité est certes attachée à un territoire probable mais en aucun cas nous ne pouvons le caractériser, à l'heure actuelle, comme un *pagus*. On évitera les tentations déterministes (Barruol 1969, 205 ou Häussler 2008, 175) conduisant à faire perdurer l'ethnie des *Dexiuates* sous la forme d'un *pagus* nullement attesté.

### CONCLUSION

Le dossier épigraphique est d'autant plus intéressant que son contexte de découverte est enrichi par les résultats archéologiques récents et par la confrontation aux sources archéologiques et textuelles. L'apport essentiel de cette documentation est la possibilité de localiser avec précision un peuple mentionné par Plinie, démarche en général très délicate en l'absence d'occurrences épigraphiques. Les *Dexiuates* peuvent

donc être localisés dans les environs du Castellar, dont ce serait le chef-lieu (Barruol 1969, 203-205).

L'étude archéologique permet de caractériser l'occupation des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et de soulever diverses questions : la contradiction entre la qualité de construction du rempart, la présence d'un portique à encoches «céphaliformes» et la rareté du matériel de surface et des structures domestiques découvertes lors des sondages à l'intérieur de l'édifice, laisse perplexe sur le statut du site. La recherche sur l'occupation protohistorique permet également de rester prudent quant à la réalité d'un espace sacré dès cette période et invite à réfléchir autrement pour expliquer le développement d'un lieu de culte, durant le haut Empire, sur ce site fortifié.

Sur le Castellar, ancien oppidum de l'Âge du fer, s'élevait, au haut Empire, un sanctuaire consacré à *Dexiva*, divinité topique, uniquement attestée sur la commune de Cadenet. Par sa dimension ethnique, le culte apparaît comme très probablement communautaire. Son implantation sur une ancienne agglomération protohistorique fortifiée doit alors recouvrir une certaine légitimation. Nous proposons un processus de localisation du sanctuaire gallo-romain par une appropriation d'un lieu de mémoire de la communauté tout en le réintégrant dans le cadre juridique romain d'organisation des cultes au sein de la cité. S'il est tentant de définir ici un sanctuaire public, c'est-à-dire un sanctuaire géré par des magistrats et régi par le droit romain, nous devons demeurer excessivement prudent car aucune dédicace n'atteste un acte public.

Nous devons pour l'instant nous contenter de définir le Castellar comme un lieu de culte communautaire<sup>14</sup>, probablement en relation avec l'agglomération gallo-romaine des Vérunes (Broise 1984, 260).

SANDRINE AGUSTA-BOULAROT  
UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY-MONTPELLIER 3  
ET UMR 5140 ARCHÉOLOGIE DES SOCIÉTÉS MÉDITERRANÉENNES  
sandrine.boularot@orange.fr

RAPHAËL GOLOSETTI  
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE ET UMR 6298 ARTEHIS  
BIBRACTE CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN

DELPHINE ISOARDI  
CENTRE CAMILLE JULLIAN – CNRS  
UMR 6573 ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE ET AFRICAINE, MMSh  
isoardi@mmsh.univ-aix.fr

## Notes de commentaire

1. L'équipe est composée de Fl. Mocci (CNRS-CCJ), D. Garcia (Université de Provence-CCJ) pour la co-direction des fouilles, V. Dumas (CNRS-CCJ) pour les relevés topographiques, R. Golosetti (Université de Provence-CCJ) pour le volet culturel et K. Walsh (Université de York, GB) pour la géomorphologie.
2. «Inscription grecque trouvée sur un tombeau de marbre portant à l'extrémité inférieure deux pieds taillés en relief» (Villeneuve-Bargemont, 1824, II, 235, cité dans Lejeune, 1985, 138, n° 112). En 1837, Ch. Roland déclare avoir vu la pierre «encastrée dans les murs d'enceinte du Castellar» (Roland 1837, 261-262). En 1922, C. Jacquème précise : «Cette inscription est gravée sur une pierre de calcaire coquillier de la région, et non sur une plaque de marbre, comme l'ont écrit quelques auteurs. Ses dimensions sont : longueur 1 mètre, largeur 0, 30 m, épaisseur 0, 25 m». Elle se trouverait à un moment donné «appuyée contre le rempart du côté est, en avant de l'oppidum et près de l'endroit où l'on croit qu'était situé le temple de *Dexiva*». «Je l'ai vue pour la dernière fois en 1868 ; elle a été enlevée peu après cette époque et employée pour la construction d'un poste de chasse, qui est même au sommet et au sud du Castellar. L'inscription n'est plus visible ; elle est engagée dans la maçonnerie» (Jacquème 1922, 131). Elle n'a pas été retrouvée lors des travaux récents sur le site.
3. A. Sagnier (1884, 26) et E. Rabiet (1887, 337) pensent à une inscription votive et A. Sagnier en fait même un ex-voto à *Dexiva* ; J. Whatmough (1970) y voit une épitaphe. Pour C. Jacquème (1922), cette stèle, funéraire, porterait le nom du défunt et l'empreinte de ses pieds. Ce bloc a disparu.
4. Lejeune 1985, 139-140 : cette souche celtique est attestée à Borgo San Dalmazzo (Piémont), sous la même forme *Metela*, et à Carcegna (Lac Majeur), avec *Metelos*.
5. La première de ces stèles a une hauteur de 62 cm et une largeur de 42 cm pour une épaisseur de 22 cm. La deuxième mesure 70 cm de haut pour une largeur de 41 cm et une épaisseur de 18 cm ; mais pour ces deux blocs enterrés, la hauteur complète n'est pas connue. Le troisième bloc, en calcaire coquillier, est entier : il mesure 132 cm de haut pour une largeur de 48 cm et une épaisseur de 22 cm.
6. Gascou, Guyon 2005, 5-6, n° 3, où l'on trouvera les références antérieures, auxquelles il faut ajouter : Roland 1837, 261-263 ; *CIL* XII, 137, n° 3 ; Maruéjols, 1892, 51 ; Espérandieu 1900, 12, n° 4 ; Clerc 1916, 277-278 ; Jacquème 1922, 131-133 et pl. XII, n° 3 ; Sautel 1939, 3, n° 8 ; Whatmough, 1949 ; Lejeune, 1985, 138-140, G-112, 123 et 127, 144.
7. «(...) dans une excavation de l'enceinte du Castellar, et sur le côté ouest de celle-là, au point où deux galeries ont été ouvertes pour l'extraction du sable». L'auteur ajoute : «Sous cette pierre, qui est complète, l'ancien propriétaire, M. Troughon, en extrayant du sable, m'a dit avoir trouvé un tombeau ne contenant que des cendres» (Gérin-Ricard 1916, 88).
8. Trois attestations de ce nom unique en Narbonnaise, à Châteauneuf-lès-Martigues (13) (*AE*, 1906, 145), à la Bastide-des-Jourdans (04) (*ILN Aix* 179) et à Montfuron (04) (CAG 04, 306 = *AE*, 1997, 1038), où le monument funéraire de *T. Iulius* [---], fils de *Vebrullus*, est daté des premières années de l'époque julio-claudienne. En Lyonnaise, un exemple dans la nécropole des Bollards (*CIL* XIII 11237 et M. Lejeune in : PLANSON (E.) et alii 1982, p. 152 (= *AE*, 1985, 674), et en Aquitaine, à la Graufesenque (Marichal 1988, n° 75-77, 81 et 123 (?)), à une date postérieure au règne de Domitien.
9. Signalons que dans l'article de P. Arcelin, B. Dedet et M. Schwaller (1992), ces blocs inscrits en gallo-grec sont assimilés à des dédicaces votives et à de probables éléments de linteaux. Ce n'est pas l'hypothèse que nous avons retenue.
10. Un tel entretien de la fortification permet ainsi d'expliquer l'hypothèse d'un remploi des blocs du portique à encoches dans le rempart : ce remploi serait effectif au haut Empire et permettrait de placer d'une manière contemporaine le portique et la fortification.
11. C.-F. Achard (1787, 377) est le seul à évoquer la présence d'un «aigle en argent» trouvé dans le même lieu (mais probablement pas dans les mêmes circonstances puisqu'il n'a jamais été auparavant signalé) et conservé quelques temps par M. de Cousin.
12. *CIL* XII, 382 : [---] *Rudiai* [---] | [---] *AV* [.] *R* [---] soit [Deo ?] | *Rudia*[no ---] | *Aure*[lius---] (d'après RIMBERT (J.) – *La vie religieuse dans la cité d'Arles. Archéologie et épigraphie*. Aix-en-Provence, mémoire de D.E.A. sous la dir. P. Leveau, université de Provence, 1990, t. II, 50, n° 43) ; *CIL* XII, 381 *Deo Rudian[o]* | *uotum lib*[ens] | *solui*(t) *L*(ucius) *Lu*[cre] | *tius L*(ucii) *lib*(ertus) [*Basi*]leus (Rimbert 1990, II, 49, n° 42) ou *Deo Rudia*[no ?] | *uotum li*[bens] | *soluit L*(ucius) *Lu*[cre]|*tius L*(ucii) *lib*(ertus) [*Hercu*]leus (Brun 1999, 463) ; *CIL* XII, 383 : [---] *OPILLIV* [---] | [---] *ANVS* [---] | [---] *LIC* [---] (Bonstetten 1873, 28) ou [---] *P*[oppiliu] *s* [---] | [---] *anus* [---] | [---] *A* ? [*LICC*] [---] (lecture Hirschfeld au *CIL* XII) ou [*P*] *oppiliu* [*s*] | [---] *anus* [---] | [---] *ALICC* [---] (Brun 1999, 463 non uidi).
13. Le développement en *M(ars) R(udianus)* d'une inscription de Cabasse (Gascou, Janon 1985, 172, n° 162) nous semble devoir aujourd'hui être remplacé par une lecture en *M(ars) R(oquetius)* à partir d'autres documents épigraphiques découverts (*AE*, 1998, n° 882-883-884).
14. L'emploi de ce terme est problématique car tout lieu de culte antique est communautaire (Scheid 1991, 42), qu'il soit public ou privé, à l'échelle de la cité ou de la famille, mais dans ce cas précis, nous employons ce terme dans un sens plus restrictif, faute de trouver un mot plus commode et le comprenons comme relatif à une communauté d'une certaine ampleur, d'ordre ethnique ou politique. Le terme public ne peut être utilisé dans la mesure où les sources ne nous permettent pas d'apprécier la dimension civique ou officielle du culte.



## ■ Références bibliographiques

- Achard 1787** : ACHARD (C.-F.) – *Géographie de la Provence, du Comté-Venaissin, de la principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc. Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la principauté d'Orange, du comté de Nice, etc pour servir de suite au dictionnaire de la Provence*. T. I. Aix-en-Provence, impr. P.-J. Calmen, 1787, 648 p.
- Agusta-Boularot, Borgard, à paraître** : AGUSTA-BOULAROT (S.), BORGARD (PH.) – Les inscriptions de la cité de Riez depuis le corpus des ILN d'A. Chastagnol. In : Borgard (Ph.) dir. – *Riez, une capitale en haute Provence entre Durance, Bléone et Verdon. De la civitas romaine au diocèse moderne*. Colloque international Digne-Riez, 24-28 sept. 2009, à paraître.
- Arcelin 2005** : ARCELIN (P.) – Les équidés dans l'iconographie de la Gaule méditerranéenne à l'âge du Fer. In : Gardeisen (A.) éd. – *Les équidés dans le monde méditerranéen antique*. Actes du colloque d'Athènes 2003. Lattes, 2005, 249-266 (coll. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, hors série).
- Arcelin, Dedet, Schwaller 1992** : ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule Méridionale. *Doc. d'Arch. Mérid.*, 15, 1992, pp. 181-242.
- Barruol 1969** : BARRUOL (G.) – *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule*. Paris, de Boccard (1<sup>er</sup> suppl. à la RAN), 1969, XXVI-408 p. (2<sup>e</sup> éd., 1975).
- Barruol 1990** : BARRUOL (G.) – Cultes et sanctuaires. Archéologie au pays de Forcalquier, radioscopie d'un territoire rural. *Alpes de Lumières*, 103, 1990, 39-64.
- Barruol 1994** : BARRUOL (G.) – Les sanctuaires gallo-romains du midi de la Gaule. In : GOU-DINEAU (C.), FAUDUET (I.), COULON (G.) (dir.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse, Saint-Marcel, Indre, 8 au 10 oct. 1992)*. Paris, Ed. Errance, 1994, 49-72.
- Barruol 1997** : BARRUOL (G.) – Notice 101 : Lardiers. In : BERARD (G.) – *Carte archéologique de la Gaule (C.A.G.)*. 04. *Les Alpes de Haute-Provence*. Paris, académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, 238-252.
- Bats 1988** : BATS (M.) – La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule Méridionale Protohistorique. *RAN*, 21, 1988, 121-148.
- Bérard 1997** : BERARD (G.) – *Carte archéologique de la Gaule (C.A.G.)*. 04. *Les Alpes de Haute-Provence*. Paris, académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, 567 p.
- Bérato et al. 1995** : BERATO (J.), BORREANI (M.), GEBARA (C.), MICHEL (J.-M.) – L'Âge du Fer dans la Dépression Permienne, et les masifs des Maures et de l'Estérel (Var). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 18, 1995, 45-77 et inventaire des sites sur CD-Rom.
- Béraud 1991** : BERAUD (I.) – Le site de La Bâtie-Montsaléon. In : BARRUOL (A.) (dir.) – *Archéologie dans les Hautes-Alpes*. Gap, Musée Départemental de Gap, 1991, catalogue d'exposition, 253-263.
- Bertrand 1773** : BERTRAND (L.) – *Lettre à Monsieur Flassany fils au Elson (?) par Avignon* [dans ms. E. Calvet 1774 – Notes sur les antiquités du département de Vaucluse et de la Provence ; notes d'histoire naturelle ; correspondance]. Cadenet, le 2/03/1773, ms. 5617, f° 617-618, Bibliothèque Ceccano, Avignon, s. d., XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, 692 feuillets.
- Bonstetten 1873** : BONSTETTEN (G. baron de) – *Carte archéologique du département du Var (époques gauloise et romaine), accompagnée d'un texte explicatif*. Toulon, impr. F. Robert, 1873, 40 p.
- Broise 1978** : BROISE (P.) – *La recherche et la sélection des sites archéologiques à protéger dans la commune de Cadenet*. Avignon, Fiches SACGV, 1978.
- Broise 1984** : BROISE (P.) – Agglomérations rurales gallo-romaines en Vaucluse. *RAN*, XVII, 1984, 257-271.
- Brun 1999** : BRUN (J.-P.), et BORRÉANI (M.) collab. – *Carte archéologique de la Gaule (C.A.G.)*. 83/1 et 2. *Var*. Paris, académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999, 2 vol., 984 p.
- Brun 2008** : BRUN (J.-P.) – Le sanctuaire et « l'oppidum » de Saint-Michel-de-Valbonne (Hyères, Var). In : BROCHIER (J.-E.), GUILCHER (A.), PAGNI (M.) dir. – *Archéologie de Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*. Aix-en-Provence, Ed. Association Provence Archéologie, 2008, suppl. au Bulletin Archéologique de Provence 5, 331-340.
- Brun et al. 1993** : BRUN (J.-P.), CAZALAS (G.), HARDY (R.), LECACHEUR (P.) – Hyères : Saint-Michel de Valbonne. *Travaux du C.A.V.*, 1993, 16-17.
- Calvet 1774** : CALVET (C.-E.) – *Lettre écrite à Mr de Saint-Vincent à Saint-Marcel par Marseille*. Avignon, le 4/07/1774, ms. 5617, f° 28 Bibliothèque Ceccano, Avignon, s. d., XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, 692 feuillets.
- Canto 1984** : CANTO (A. M.) – Les plaques votives avec *plantae pedum d'Italica* : un essai d'interprétation. *ZPE*, 54, 1984, 183-194.
- Castiglione 1971** : CASTIGLIONE (L.) – Footprints of the gods in India and in the Hellenistic world : influence or parallelism ? *Annales archéologiques arabes syriennes*, 21, 1971, 25-36.
- Chabot 1996** : CHABOT (L.) – Une aire cultuelle sur l'oppidum de La Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône). Les enseignements de la zone sommitale. *RAN*, 29, 1996, 233-284.
- Clerc 1916** : CLERC (M.) – *Aquae Sextiae. Histoire d'Aix-en-Provence dans l'antiquité*. Aix-en-Provence, 1916.
- Cochet, Hansen 1986** : COCHET (A.), HANSEN (J.) – *Conduites et objets en plomb gallo-romains de Vienne (Isère)*. Paris, Ed. C.N.R.S., 1986, (suppl. Gallia, 46), 229 p.
- Delamarre 2001** : DELAMARRE (X.) – *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental*. Paris, Ed. Errance, Coll. Des Hespérides, 2001, 352 p.
- Drack, Fellmann 1988** : DRACK (W.), FELLMANN (R.) – *Die Römer in der Schweiz*. Stuttgart, Konrad Theiss Verlag, 1988, 646 p.
- Espérandieu 1900** : ESPÉRANDIEU (É.) – *Musée Calvet. Inscriptions antiques*. Avignon, 1900.
- Garcia 2004** : GARCIA (D.) – Protohistoire du Lubéron. In : TALLAH (L.) – *Carte archéologique de la Gaule (C.A.G.)*. 84/2. *Le Luberon et le Pays d'Apt*. Paris, académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, 51-55.
- Gasco 1995** : GASCOU (J.) – *Inscriptions Latines de Narbonnaise (I.L.N.)*. III. *Aix-en-Provence*. Paris, éd. C.N.R.S., 1995, (XLIV<sup>e</sup> suppl. à Gallia), 396 p.
- Gasco, Guyon 2005** : GASCOU (J.), GUYON (J.) – *La collection d'inscriptions gallo-grecques et latines du musée Calvet*, O. Cavalier (O.) dir., Paris, Éd. Musée Calvet (Avignon), De Boccard, 2005, 2 vol. (LIV-294 p., 251 p. de pl.).
- Gasco, Janon 1985** : GASCOU (J.), JANON (M.) – *Inscriptions latines de Narbonnaise, I. Fréjus*. Paris, éd. C.N.R.S., 1985, (XLIV<sup>e</sup> suppl. à Gallia), 226 p.
- Gasco, Messenger 1992** : GASCOU (J.), MES-SAGER (G.) – Divinités indigènes et romaines en Provence : culte et offrandes d'après quelques témoignages épigraphiques et architecturaux. In : MAYER (M.), GÓMEZ PALLARÈS (J.) (dir.) – *Religio Deorum*. Actas del coloquio internacional de epigrafia (Tarragona, 6-8 oct. 1988). Sabadell, editorial AUSA, 1992, p. 203-222.
- Gérin-Ricard 1913** : GERIN-RICARD (H.) – Un pèlerinage gaulois alpin avant et après la conquête romaine. *BCTH*, 1913, 193-203.
- Golosetti 2009** : GOLOSETTI (R.) – *Géographie du Sacré du Sud-Est de la Gaule, de la Protohistoire récente au haut Empire*. Aix-en-Provence, thèse de doctorat sous la dir. de D. Garcia, Aix-Marseille Université/Université de Provence Aix-Marseille I, 2009, 3 vol. (vol. 1 et 2, 806 p. ; vol. 3, planches).
- Guarducci 1942-1943** : GUARDUCCI (M.) – Le impronte del *Quo vadis* e monumenti affini, figurati ed epigrafici. *Rendiconti, atti della Pontificia accademia romana di archeologia*, XIX, fasc. III-IV, 1942-1943, 305-344.
- Häussler 2008** : HÄUSSLER (R.) – Pouvoir et religion dans un paysage gallo-romain : les cités d'Apt et d'Aix-en-Provence. In : HÄUSSLER (R.) (dir.) – *Romanisation et épigraphie. Etudes interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain*. Montagnac, Ed. Mergoil, 2008, coll. Archéologie et Histoire romaine (7, 2008), 9-30.

## ■ Références bibliographiques

- Héron de Villefosse 1914**: HERON DE VILLE-FOSSE (A.) – [Communication Saint-Michel-de-Valbonne]. *BCTH*, 1914, CXXVII-CXXVIII.
- Ihm 1887**: IHM (M.) – Der Mütter oder Matronenkultus und seine denkmäler. *Jahrbücher des Vereins von alterthumsfreunden in Rheinlande*, LXXXIII, 1887, 1-200.
- Isoardi et al. 2008**: ISOARDI (D.), MOCCI (F.), DUMAS (V.), GARCIA (D.) – *Le Castellar de Cadenet (84) : une agglomération et son territoire, Rapport de fouille intermédiaire 2008*. Aix-en-Provence, S.R.A.-P.A.C.A., 2008, vol. I (texte), 106 p. et vol. II, (annexes).
- Isoardi, Mocci, Walsh à paraître**: ISOARDI (D.), MOCCI (F.), WALSH (K.) – Un rempart à agger dans le Sud de la France? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse). À paraître dans les *Documents d'Archéologie Méridionale*.
- Jacquème 1922**: JACQUEME (C.) – *Histoire de Cadenet (du Pagus Caudellensis) depuis les temps géologiques jusqu'à la Révolution de 1789*. Marseille, impr. de la société du Petit Marseillais, 1922, 384 p.
- Lejeune 1985**: LEJEUNE (M.) – *Recueil des inscriptions gauloises*, vol. I : *textes gallo-grecs*, 45e suppl. à *Gallia*. Paris, 1985.
- Lörincz 1999**: LÖRINCZ (B.), *Onomasticon Provinciarum Europae latinarum (OPEL)*. II. *Cabalicius-Ixus*. Vienne, Forschungs. Wiener Stadtarchäologie, 1999, 232 p.
- Martin-Kilcher 1995**: MARTIN-KILCHER (S.) (dir.), et BALMER (M.), BARTELS (K.), BERGER (D.), GURTNER (M.), MARADI (T.), MEKACHER (N.), PAULI (T.), SCHAEER (A.), SCHAEAREN (G.F.), SCHATZMANN (R.), STURNY (C.), WENDE (I.) collab. – *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen*. Bern, 1995, Verein zur Förderung des Bernischen Historischen Museums, 1995, coll. Archäologische Führer des Schweiz 28, 40 p.
- Mermet 1993**: MERMET (C.) – Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie). *Gallia*, 50, 1993, 95-138.
- Nora 1997**: NORA (P.) (dir.) – *Les lieux de mémoire*. Paris, Gallimard, réimpr. 1997, 3 vol., 4751 p.
- Oggiano-Bitar 1994**: OGGIANO-BITAR (H.) – *Commune de Cadenet, Vaucluse rapport de prospection-inventaire 1994*. Aix-en-Provence, S.R.A.-P.A.C.A., 1994, 19 p. et 24 fiches.
- Planson et al. 1992**: PLANSON (E.) (dir.) et al. – *La nécropole gallo-romaine des Bolards. Nuits-Saint-Georges*. Paris, CNRS éd., 1982, 190 p.
- Rabiet 1887**: RABINET (E.) – Inscriptions antiques trouvées à Cadenet (Vaucluse). *MSAF*, 48, 5e série, fasc. 8, 1887, 329-345.
- Raepsaet-Charlier 2002**: RAEPSAET-CHARLIER (M.-TH.) – Cominius : histoire et répartition d'un nom à l'époque romaine. *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines-Warneton*, 32, 2002, 19-32.
- Roland 1837**: ROLAND (C.) – *Cadenet historique et pittoresque*. Paris, A. Mercklein, 1837 (rééd. Paris, Res Universalis, 1993), 270 p.
- Sagnier 1884**: SAGNIER (A.) – Le Castellar près Cadenet. *Mém. Acad. Vaucluse*, III, 1884, 15-35.
- Sautel 1939**: SAUTEL (J.) – *Forma Orbis Romani*, Paris, 1939.
- Salviat 1967**: SALVIAT (F.) – Informations archéologiques, circonscription de Provence-Côte-d'Azur-Corse (région Nord). *Gallia*, XXV, 2, 1967, 373-396.
- Scheid 1991**: SCHEID (J.) – Sanctuaires et territoire dans la *colonia Augusta Treverorum*. In : BRUNAU J.-L. (dir.) – *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Paris, Errance, 1991, Actes de colloque (Saint-Riquiez, 8-11/11/1990), (Dossiers de Protohistoire, 3), 42-57.
- Scheid 1995**: SCHEID (J.) – Les temples de l'Altbachtal à Trèves : un «sanctuaire national»? *CCG*, VI, 1995, 227-239.
- Scheid 2006**: SCHEID (J.) – Réflexions sur le Mars trévire. In : BROUQUIER-REDDE (V.), BERTRAND (E.), CHARDENOUX (M.-B.), GRUEL (K.), L'HUILLIER (M.-C.) (dir.) – *Mars en Occident*. Rennes, P.U.R., 2006, actes du colloque international «Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident» (Le Mans, Université du Maine, 4-6/06/2003), 35-44.
- Tallah 2004**: TALLAH (L.) – *Carte archéologique de la Gaule (C.A.G.)*. 84/2. *Le Luberon et le Pays d'Apt*. Paris, académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004.
- Thédénat 1887**: THÉDÉNAT (H.) – Lettre de Calvet à Fauris de Saint-Vincent sur des antiquités trouvées à Cadenet (Vaucluse). *M.S.A.F.*, 48, 5e série, fasc. 8, 1887, 346-350.
- Veschambre 2008**: VESCHAMBRE (V.) – *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Rennes, P.U.R., 2008, coll. «Géographie sociale», 315 p.
- Whatmough 1970**: WHATMOUGH (J.) – *The dialects of ancient Gaul*, Cambridge Mass. : Harvard University Press, 1970, 1376 p.
- Wiblé 1983**: WIBLE (F.) – Le téménos de Martigny. *Archéologie suisse*, 6, fasc. 3, 1983, 57-67.
- Wolf 2007**: WOLF (M.) – Der Tempel von Sant'Abbondio in Pompeji. Bauaufnahme und Architektur. *MDAI. RA*, 113, 2007, 277-316.
- Wuilleumier 1963**: WUILLEUMIER (P.) – *Inscriptions latines des Trois Gaules (France) (ILTG)*. Paris, C.N.R.S. Ed., 1963, (XVII<sup>e</sup> suppl. Gallia), 260 p.

